



1 NOM et prénom de la personne concernée :
Si mineur, NOM et prénom du représentant légal ou tutelle/curatelle :
Date de naissance / / **Ville de naissance**

Adresse : N° Rue

Code postal **Ville**

Téléphone portable

2 Résumez en quelques mots ce que vous ne souhaitez plus : **utilisez des mots clés**
.....
.....

Résumez en quelques mots **vos objectifs à atteindre**, ressentis positifs, **utilisez des mots clés positifs**
.....
.....

3 A fournir obligatoirement pour les séances d'hypnose par téléphone

séances à 75 €

ce formulaire complété et signé par la personne concernée ou son représentant légal pour un(e) mineur(e)

le règlement Séances à régler obligatoirement au moins 48 h avant la prestation : carte bancaire, chèque, espèces

4 MODALITES

→ Prenez un premier contact par téléphone pour que je valide vos objectifs et pour convenir ensemble de la date de la 1ère séance.
→ Procédez au règlement par carte bancaire par lien ou déposez un chèque ou espèces dans ma boîte aux lettres.
→ Préparez votre premier rendez-vous sur mon site www.hypnoseguingamp.bzh
→ Ensuite je vous rappelle par téléphone le jour convenu ensemble pour travailler à distance. Vous visiterez une hypnose sécurisée, sécurisante et intense. Vous ressentirez alors les effets bénéfiques d'un cheminement privilégié vers vous-même. Vous franchirez le siège de votre conscience et de votre psychisme pour accéder à un espace vibratoire infiniment grand. Vous concevrez alors des émotions et sentiments appropriés, en accord avec vos objectifs.

POURQUOI L'HYPNOSE ?
Hautement personnalisée et respectueuse, l'hypnose Intégrative® part du principe que chaque être étant unique, elle constitue une approche entièrement **orientée résultat**. Basée sur l'écoute et la mise en résonance de vos symboles, nous allons, **ensemble**, déclencher et favoriser vos mécanismes naturels et épanouissants sous hypnose. Bravo pour votre démarche et je vous remercie de votre confiance.

POURQUOI ÇA MARCHE ?
Votre engagement est indispensable pour tendre à atteindre votre objectif. La finalisation du travail et des acquis s'obtient sur plusieurs séances espacées de 15 jours maximum. Donc vous savez que, **vos engagement dans un PROCESSUS sur plusieurs séances est INDISPENSABLE**. Entre chaque séance, le travail se fait au niveau de l'inconscient, que vous le sentiez ou pas. Quand une nouvelle séance est programmée, cela signifie que le processus n'est pas terminé.

ATTENTION ! En cas d'abandon pendant le processus, vous perdez le bénéfice du travail engagé.

ET PENDANT CE PROCESSUS ?
Entre chaque séance, le travail se fait au niveau de l'inconscient. Le travail se fait dans tous les cas, que vous le sentiez ou pas. Entretien du processus en cours : vous vous entraînez à gérer les premiers résultats de manière consciente.

ET ENSUITE ?
Vous utilisez votre conscient afin d'aller chercher vos ressources inconscientes pour continuer à les vivre pleinement. Une séance de suivi est programmée dans quelques mois.

5 « Demande ne modifiant en rien la prescription médicale en cours. Lu et approuvé »

Date : / / **2023** **Nom du signataire** **Signature**

Règlements acceptés : carte bancaire, chèque, espèces. Le paiement doit être effectué au plus tard 48 heures avant votre séance. Possible par chèque si reçu 2 jours avant la séance. Annulation sans frais à plus de 48h. A moins de 48 h, la séance vous sera facturée.

Le tarif appliqué est celui en vigueur au moment de la réalisation de la prestation. La validité des prestations est à effet immédiat à compter de la réception du règlement. Pas de crédit. Le contrat est réputé définitif dès le démarrage de la prestation et aucun remboursement ne sera accordé. Votre praticien n'a aucune obligation de résultat mais qui fait le maximum pour vous apporter de l'aide. En cas d'urgence médicale, prenez contact avec un médecin ou composez le numéro d'appel d'urgence le 112. Le recours aux séances à distance ne doit, en aucun cas, entraîner l'abandon ou la modification du traitement officiel en cours, même si l'on constate une amélioration pendant ou après l'accompagnement. Le demandeur accepte les mises en garde, les risques et conséquences. Médiateur SAS Médiation Solution 222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niois, site <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>, email contact@sasmediationsolution-conso.fr. Professionnelle libérale Siret 422818302 non assujetti à la T.V.A., art.293B du CGI - Honoraires des prestations au 01/07/23

Recevez Madame, Monsieur, l'expression de mon entier dévouement.
Sandrine MARTINA, Cabinet d'hypnose et magnétisme, 37 rue Maréchal Foch 22200 GUINGAMP
Site internet www.hypnoseguingamp.bzh



↳ *Votre expérience ici*